

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 9 MARS 2015 A 20H00**

**Présents :**        **N. BOULLENGER, D. CAPPUCCI, B. COUTURIER, J-P DHANGER, A. FEKKAK,  
S. DUMAY, M-C JEANJEAN, G. LACOURTE, D. LEDENT, S. LEDENT, C. THIEBAUT,  
J. THOMAS, C. TIECHON, S. VANDERSTEENE.**

**Absents excusés :** **F. HEBRARD**

**1. Désignation d'un secrétaire de séance**

M. J-P DHANGER est désigné secrétaire de séance.

**2. Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 26 janvier 2015**

**3. Approbation des comptes administratif et de gestion 2014:**

M. Jacques THOMAS, doyen de l'assemblée, présente le compte administratif de l'année 2014, rigoureusement identique à celui de la perceptrice du Centre des Finances Publiques d'Estrées Saint Denis.

Celui-ci présente un excédent de fonctionnement de 196980.05 € et un déficit d'investissement de 49126.27 €, soit un excédent global de 147853.78 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif et le compte de gestion pour l'année 2014, identiques, qui font apparaître un excédent de fonctionnement de 196 980.05 € et un déficit d'investissement de 49 126.27 €, soit un excédent global de 147 853.78 €.

Ces résultats seront repris au budget primitif 2015 : Ligne 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 147 853.78 € et Ligne 001 : Déficit de résultat d'investissement reporté (001) : 49 126.27 €, article 1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés : 49 129.27 €.

**4. Travaux en cours :**

Un certain nombre de travaux doit être réalisé, mais le budget ne permettra pas de tout faire, il faut donc donner un ordre de priorité.

1. Ferme école : il devient urgent de réaliser ces travaux. Il est prévu 12000 € au budget.
  2. Elagage des tilleuls rue de la Grande Haie : 1080 €
  3. Gravillonnage au cimetière, et mise en place d'une clôture à faire en interne, prévoir l'acquisition du matériel au budget ?
  4. Trottoirs rue des 14 Mines du Roy, pour 22 456.80 € TTC
  5. Gravillonnage Route de Beaupuits : 32030.85 € : voir pour ne gravillonner qu'une partie de la route, jusqu'au pont : prévoir 16000 € au budget.
  6. Isolation plafond salle des fêtes : 8862.96 € TTC + gouttières cour intérieure
  7. Parking rue des Fontaines : 11595 €, et grilles de caniveau
- Camion de cailloux chemin de l'Abreuvoir : à voir
  - Mise en place d'un caniveau Route de La Neuville Roy à voir avec l'UTD de Saint Just en Chaussée, étant donné qu'il s'agit d'une route départementale.
  - Travaux électriques rue du Parc et Rue du Puits Becquet : 300000 € prévus, en attente des accords de subvention, accords reçus oralement, mais pas d'écrits pour l'instant. Suite aux

coupures qui ont eu lieu courant janvier, il est apparu nécessaire pour la SICAE de réaliser des travaux dans ce même quartier, les entreprises ayant répondu à l'appel d'offres ont donc été consultées pour modifier leur offre en conséquence. Ainsi, on pourra renforcer et enfouir le réseau sur la rue du Puits Becquet et sur la rue du Parc. Ces travaux vont être engagés sur 2015.

- Plan Local d'Urbanisme : Dépense engagée : 25 528 €
- Réparation mur Centre de Loisirs : devis transmis à Léo Lagrange

## **5. Consultation Centre de Loisirs :**

La convention avec Léo Lagrange arrive à échéance en août 2015. Il convient donc de relancer une consultation pour la prochaine période triennale : septembre 2015 – août 2018. M. le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour lancer une consultation, sur la base du même cahier des charges que celui établi en 2012, mis à jour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire à lancer une consultation pour la gestion du centre de loisirs, sur la période septembre 2015 – août 2018.

## **6. Commission Municipale d'Urbanisme**

Suite à l'attribution du marché Plan Local d'Urbanisme à la société URBA SERVICES, il convient de nommer une Commission Municipale d'Urbanisme.

La commission municipale d'urbanisme a le plus souvent pour rôle de suivre l'élaboration du document d'urbanisme prescrit par la commune (plan local d'urbanisme). Dans certains cas, ce rôle d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi du PLU peut être couplé avec d'autres missions comme un examen des autorisations d'urbanisme en complément de l'instruction faite par les services de la DDT avant délivrance ou refus par le maire, le suivi des travaux de la commune (construction d'équipements publics, etc.), ...

Ses missions doivent être clairement définies lors de la mise en place de la commission.

Pour mémoire, la constitution de cette commission municipale n'est pas obligatoire mais fortement conseillée pour accompagner les démarches entreprises par la commune, notamment en termes de planification à court, moyen et long terme.

La commission municipale d'urbanisme est constituée uniquement de membres du conseil municipal. Le maire en est le président de droit. Le nombre de membres n'est pas fixé réglementairement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne :

- M. Didier LEDENT, Maire
- Mme Christiane TIECHON, Adjointe au Maire,
- M. Gilbert LACOURTE, Adjoint au Maire,
- M. Christophe THIEBAUT, Adjoint au Maire,
- M. Nicolas BOULLENGER, Conseiller Municipal,
- Mme Marie-Claude JEANJEAN, Conseillère Municipale,
- M. Jacques THOMAS, Conseiller Municipal,

Membres de la Commission Municipale d'Urbanisme.

## **7. Planning élections départementales des 22 et 29 mars 2015 :**

Didier LEDENT sera présent à l'ouverture et à la fermeture

## DIMANCHE 22 MARS 2015

<i>Horaires</i>	<i>Nom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nom</i>
8h00 – 10h00	Jean-Pierre DHANGER	Christophe THIEBAUT	Sophie DUMAY
10h00 – 12h00	Patrick GAGNAGE	Dominique CAPPUCCI	Sébastien VANDERSTEENE
12h00 – 14h00	Gilbert LACOURTE	Marie-Claude JEANJEAN	Nicolas BOULLENGER
14h00 – 16h00	Jacques THOMAS	Bertrand COUTURIER	Audrey FEKKAK
16h00 – 18h00	Didier LEDENT	Séverine LEDENT	Christiane TIECHON

## DIMANCHE 29 MARS 2015

<i>Horaires</i>	<i>Nom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nom</i>
8h00 – 10h00	Jacques THOMAS	Christophe THIEBAUT	Sophie DUMAY
10h00 – 12h00	Patrick GAGNAGE	Dominique CAPPUCCI	Audrey FEKKAK
12h00 – 14h00	Gilbert LACOURTE	Marie-Claude JEANJEAN	Nicolas BOULLENGER
14h00 – 16h00	Jean-Pierre DHANGER	Frédéric HEBRARD	Bertrand COUTURIER
16h00 – 18h00	Didier et Séverine LEDENT	Sébastien VANDERSTEENE	Christiane TIECHON

### **8. Questions diverses :**

- Certains habitants de Moyenneville ont été privés d'eau potable pendant quelques heures, suite au nettoyage du réservoir par la Lyonnaise, qui avait sous-estimé les besoins en eau potable de la population à partir de 4h00 du matin. L'information relative au nettoyage du réservoir avait été diffusée sur le site internet de la commune.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.**

**Prochaine réunion du Conseil Municipal : mardi 7 avril 2015 à 20h00.**